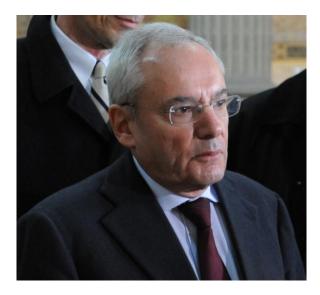
## Décès de Jacques Barrot, ancien ministre et commissaire européen, administrateur de l'Association Jean Monnet



C'est avec stupeur et une grande tristesse que nous apprenons la mort soudaine de Jacques Barrot, ce mercredi 3 décembre 2014, à l'âge de 77 ans.

Figure symbolique de la démocratie chrétienne française et européenne, membre du Conseil constitutionnel, plusieurs fois ministre et, de 2004 à 2010, Commissaire européen en charge de la politique des transports, puis des affaires de justice et de démocratie, Jacques Barrot était un Européen convaincu et un grand humaniste. Cet attachement aux valeurs fondamentales des Pères de l'Europe et son engagement en faveur de l'intégration européenne l'avaient tout naturellement conduit à rejoindre l'Association Jean Monnet, dont il était devenu administrateur en 2008.

Au sein de notre association, il avait tout particulièrement à cœur de suivre nos actions de promotion de la citoyenneté européenne, et ne manquait jamais une occasion d'aller au contact des plus jeunes pour leur faire partager ses convictions. En 2010, à l'occasion du 60ème anniversaire de la Déclaration Schuman, Jacques Barrot, alors vice-président de la Commission européenne, avait tenu à rendre personnellement hommage à Jean Monnet, en se rendant au Panthéon pour une sobre et touchante cérémonie, et selon ses propres mots : « pour retrouver le souffle européen insufflé par Jean Monnet dans nos cœurs et dans nos esprits, et dont nous avons besoin aujourd'hui plus que jamais »\*.

Aujourd'hui, c'est à notre tour de rendre hommage avec émotion et reconnaissance à ce grand Européen, infatigable défenseur des principes fondamentaux de justice et de démocratie. Tout comme Jean Monnet, il était de cette trempe d'hommes, qui face à l'adversité, ne sont ni pessimistes ni optimistes, mais animés d'une détermination sans faille.

Nous adressons nos sincères condoléances à ses proches.

Maurice Braud
Président de l'Association Jean Monnet

<sup>\*\*</sup> Résumé filmé de la cérémonie à voir ou revoir sur : http://www.ajmonnet.eu/index.php?option=com\_content&view=article&id=79&Itemid=93&lang=fr